



Droits et Démocratie
Rights & Democracy

Centre international des droits de la personne et du développement démocratique
International Centre for Human Rights and Democratic Development

Le 15 août 2001

Son Excellence Emile Lahoud
Président de la République libanaise

Excellence,

Objet: Régression de la démocratie au Liban

Je vous écris en ma qualité de président de Droits et Démocratie et en solidarité avec le peuple libanais afin de vous exprimer ma plus vive inquiétude et consternation face à la série d'arrestations qui ont eu lieu les 5 et 7 août dernier.

Selon les renseignements que nous avons reçus, parmi les personnes arrêtées certaines auraient été déférées devant le tribunal militaire avec les chefs d'inculpation d'insultes au chef de l'État et atteinte à la réputation de l'armée. Certaines seraient encore emprisonnées sans mandat légal. Nombre d'entre eux auraient été battus. Plusieurs n'ont pas eu le droit de contacter un avocat.

En appui au peuple libanais, Droits et Démocratie condamne ces arrestations illégales visant des civils, pour avoir exprimé pacifiquement des opinions en opposition avec votre gouvernement. En vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel le Liban est partie, nul ne peut faire l'objet d'une arrestation ou d'une détention arbitraire et tout individu arrêté doit être informé, au moment de son arrestation, des accusations portées contre lui. En outre, il aura droit à une défense pleine et entière.

Par ailleurs, Droits et Démocratie s'inquiète des conditions dans lesquelles les personnes arrêtées sont détenues. Nous vous appelons à prendre les mesures nécessaires pour qu'elles soient traitées en conformité avec la Convention internationale contre la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants à laquelle le Liban est également partie.

.../2

En plus de cette série d'arrestations arbitraires et de la violence non proportionnelle lors des manifestations pacifiques, votre gouvernement a malheureusement assené un coup très dur aux droits de l'homme en limitant l'exercice des droits politiques aux seules structures « autorisées par le gouvernement ». Les engagements internationaux du Liban - comme la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention internationale des droits civils et politiques, ainsi que la Constitution et le Code pénal libanais, imposent le respect total des valeurs universelles des droits de la personne, dont la liberté d'expression et d'opinion, inhérent à tous les membres de la communauté internationale, donc à tout individu indépendamment de son appartenance à une quelconque structure politique.

À la veille de l'accueil par le Liban du Sommet de la Francophonie, ces vagues d'arrestations arbitraires ne peuvent que nuire à votre image de démocrate. Le Liban s'est distingué au fil des ans par le respect des libertés personnelles, notamment la liberté d'expression et d'opinion. Nous souhaitons que ces principes, qui ont enrichi la vie et les valeurs libanaises, continuent d'être exercés et reflétés dans tous les aspects de cette vie.

En espérant une suite rapide, je vous prie d'accepter, Excellence, l'expression de ma haute considération.



Warren Allmand, c.p., o.c., c.r.
Président

CC: M. Haig E. Sarafian, Ambassadeur canadien au Liban
Son Excellence M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie

Droits et Démocratie est une organisation canadienne investie d'un mandat international. En coopération avec la société civile et les gouvernements canadien et étrangers, Droits et Démocratie fait la promotion et la défense des droits de la personne par le dialogue, le travail d'intervention, le renforcement des capacités et l'éducation du public. La stratégie de Droits et Démocratie s'articule autour de quatre thématiques: développement démocratique, droits des femmes, droits des peuples autochtones, et la mondialisation et les droits humains.